

2/15) Autorisation de payer une somme de 350 frs. au Service des Domaines, pour concession d'une prise d'eau.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à régler au Service des Domaines une somme de 350 frs. pour concession d'une prise d'eau dans la Ravine du Boucan-Launay pour l'année 1964.

Cette dépense sera imputée à l'article 826 du budget 1965.

Approuvé

Adopté à l'unanimité.

~~Il~~ le 15 avril

P. Le Duffet 1965

Le secrétaire général

signé: J. Cluchant